



Équipement de protection individuelle

CASP 2021

Les projets d'activités coordonnées en matière de sécurité des produits (CASP) permettent à toutes les autorités de surveillance du marché des pays de l'Union européenne (UE)/Espace économique européen (EEE) de coopérer pour renforcer la sécurité des produits placés sur le marché unique européen.

Champ d'application du produit



CASQUES POUR CYCLISTES ET POUR UTILISATEURS DE PLANCHES A ROULETTES OU DE PATINS A ROULETTES (POUR ADULTES ET ENFANTS)



CASQUES DESTINES A ETRE UTILISES PAR DE JEUNES ENFANTS S'ADONNANT A DES ACTIVITES RECREATIVES DANS DES ENVIRONNEMENTS QUI SE SONT AVERES PRESENTER DES RISQUES DE BLESSURES A LA TETE, AINSI QU'UN RISQUE D'ETRANGLEMENT



ACCESSOIRES DE VISUALISATION AVEC ET SANS LUMIERES LED



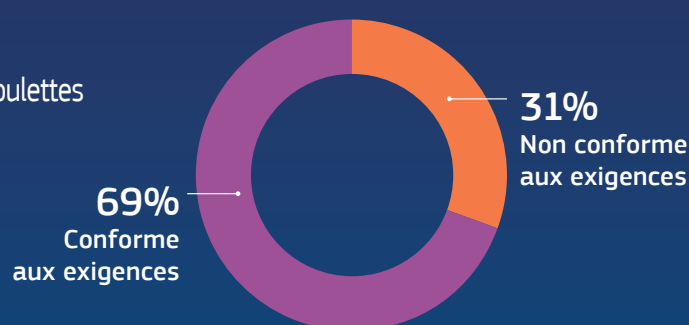
VETEMENTS DE VISIBILITE A USAGE NON PROFESSIONNEL

Cette activité s'est concentrée sur quatre catégories d'équipements de protection individuelle (EPI). Les produits ont été échantillonnés et testés selon des critères convenus d'un commun accord dans un seul laboratoire européen sélectionné par les autorités de surveillance du marché participantes.

Tests et résultats

Au total 131 produits ont été testés:

- 70** casques pour cyclistes et pour utilisateurs de planches à roulettes ou de patins à roulettes
- 2** casques destinés à être utilisés par de jeunes enfants s'adonnant à des activités récréatives
- 41** accessoires de visualisation avec et sans lumières LED
- 18** vêtements de visibilité

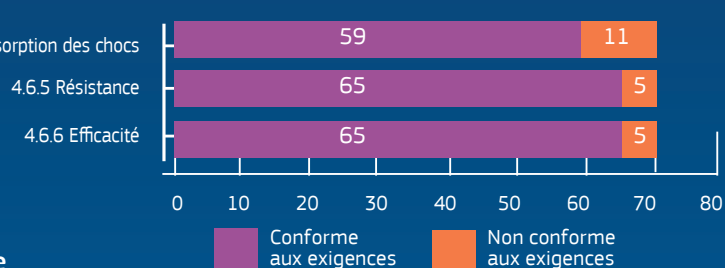


Résultats des tests par clause – Casques pour cyclistes et pour utilisateurs de planches à roulettes ou de patins à roulettes

Essais latéraux/de rotation



Résultats des tests par clause EN 1078:2012+A1:2021



3 notifications ont été émises sur Safety Gate.

Principaux critères de test

- Norme européenne (EN) 1078:2012+A1:2021 – Casques pour cyclistes et pour utilisateurs de planches à roulettes ou de patins à roulettes;
- EN 1080:2013 – Casques destinés à être utilisés par de jeunes enfants s'adonnant à des activités récréatives dans des environnements qui se sont avérés présenter des risques de blessures à la tête, ainsi qu'un risque d'étranglement;
- EN 13356:2001 – Accessoires de visualisation pour usage non professionnel;
- EN 1150:1999 – Vêtements de visibilité à usage non professionnel.

Principales recommandations

La déclaration de conformité doit être disponible pour chaque EPI.

- Tous les EPI doivent satisfaire aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées dans le règlement EPI (en étant testés par rapport à la norme harmonisée qui correspond à la destination déclarée par le fabricant).
- La Commission et les autorités de surveillance du marché peuvent fournir des orientations, le cas échéant.

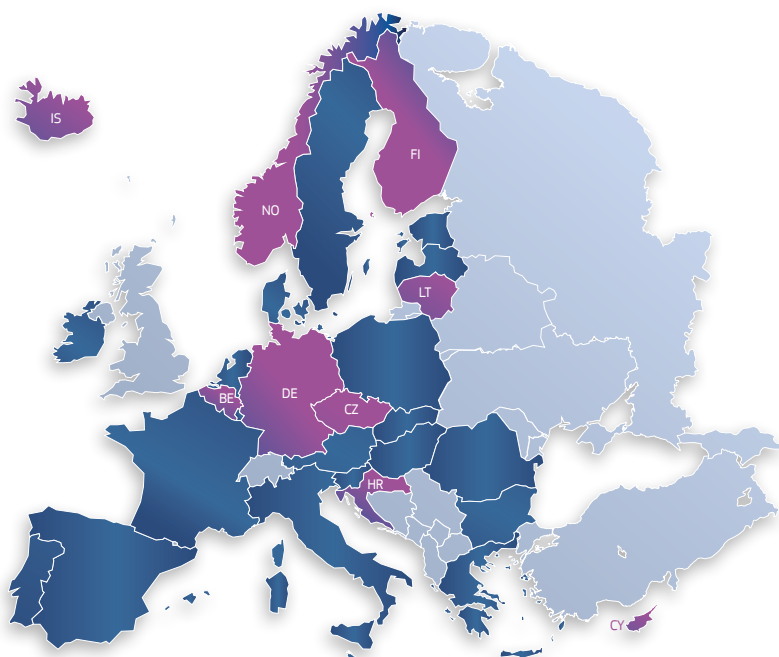
Vérifiez que vos produits ne sont pas contrefaits.

- En tant qu'entreprise responsable, vous devez prendre le temps nécessaire pour vérifier que les produits que vous fournissez ne sont pas contrefaits.
- Vous devez contrôler les marquages et la déclaration de conformité pour vérifier qu'ils répondent aux exigences de sécurité européennes pour le produit.
- L'EPI doit porter le marquage CE. Le marquage CE indique que la procédure d'examen UE de type a été effectuée et que le produit satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité.
- En outre, tous les EPI doivent comporter un marquage indiquant le nom et l'adresse du fabricant, le type, le numéro de modèle ou de série et le numéro de lot afin qu'ils puissent être correctement identifiés.

Rappels.

- Communiquez clairement avec les consommateurs sur la façon dont ils devraient enregistrer les produits qu'ils achètent afin de recevoir des informations sur les mesures de rappel.
- Rendez les avis de rappel clairs et accessibles, et indiquez toujours les risques posés par le produit.
- Surveillez régulièrement l'impact d'un rappel et ajustez la stratégie en conséquence.

Autorités de surveillance du marché participantes



Allemagne

Gouvernement du district de Düsseldorf

Gouvernement de Haute-Bavière - Inspection du commerce

Belgique

Service public fédéral Économie – Direction générale de la Qualité et de la Sécurité

Chypre

Département de l'inspection du travail

Croatie

Inspection d'État

Finlande

Agence finlandaise de la sécurité et des produits chimiques

Islande

Autorité du logement et de la construction

Lituanie

Autorité nationale de protection des droits des consommateurs

Norvège

Direction norvégienne de la protection civile

Tchéquie

Autorité tchèque d'inspection du commerce

Plus d'information sur



CASP2021

Activités coordonnées en matière de sécurité des produits